

# Intervention sur le budget emploi de la Ville de Paris pour 2018 Pour les collègues en contrats aidés

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier la CGT et Supap FSU de m'avoir nommé expert pour ce comité technique central.

C'est en tant que contrat aidé aujourd'hui que je viens vous dresser le constat de notre situation. Vous ne pourrez donc pas décrédibiliser nos expériences, que nous-mêmes contrats aidés vivons tous au quotidien et non sans souffrance au travail.

C'est dans cette idée que le collectif est né pour collecter toutes les expériences et informations importantes par le biais des fiches d'informations CGT et FSU qui concentrent les données qui vont me permettre de vous faire une expertise précise. Ce rapport s'est étoffé aussi par le partage de nos histoires lors de réunions collectives. Tout ceci rend compte d'une injustice sociale vis-à-vis des contrats aidés, qui le plus souvent sont sans voix et dans des situations de grande précarité. (Endettement, problème de logement, souffrance psychologique au travail, problèmes de santé, stress lié au non renouvellement de contrat, mauvaises conditions de travail, charge de travail trop importante, des responsabilités de poste qui devraient incomber à des titulaires, un salaire qui permet tout juste de survivre dans une ville comme la nôtre, etc...). La liste est longue...

Tout cela a commencé par les annonces du gouvernement et ses manières brutales de légiférer sans pour autant avoir conscience de l'utilité primordiale des contrats aidés dans le service public ainsi que dans les associations.

Nous, collectif des contrats aidés sommes bien au fait que ce gouvernement essaie de se débarrasser de nous par tous les moyens car nous coûtions soi-disant trop cher. Nous sommes aussi réalistes sur l'immobilisme de la Mairie de Paris sur nos cas.

Ca y est, c'est fait, le gouvernement a acté, et vous subissez cette politique sans vous remettre en question. Allez-vous enfin prendre vos responsabilités ? Les emplois aidés attendent de leur employeur direct qu'il réagisse. La perfusion de l'Etat est en train de vous être enlevée.

L'exécutif du président de la République ne reviendra pas sur ses décisions. La Ville de PARIS ne peut pas rejeter indéfiniment la faute sur le gouvernement. Les jeux sont faits !

En parlant de Jeux... Les Jeux olympiques obtiennent toute votre attention, et le budget nécessaire, n'est-ce pas ? Et nous, pas de budget pour nous déprécier ? Pas de budget pour nous former ? Ou nous proposer une CDIisation ? Une solution ? Mes collègues sont pendant ce temps-là dans l'attente de formation qu'ils n'ont jamais obtenues pour la plupart des cas, et quand ils en ont, celles-ci sont bien souvent non-qualifiantes. On peut parler d'aide à la formation au rabais. Tout ceci n'aide pas au retour à l'emploi pérenne. Vous ne remplissez pas votre part du contrat sur ce sujet.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les cas de jurisprudence (actions aux prudhommes) qui ont été rendus en faveur de mes collègues par le passé.

Sachez, mesdames et messieurs, que les contrats aidés sont en très grande majorité des résidents parisiens. C'est une des conditions pour pouvoir bénéficier du dispositif. C'est donc à vos administrés que vous répondez aujourd'hui. Les aidés, c'est vous, ce n'est pas nous. Vous êtes exonérés en partie de vos charges, mais nous pendant ce temps, nous fournissons un travail honorable, qui mérite sûrement plus que le SMIC.

Nous sommes très souvent sur des emplois permanents, avec un réel besoin dans les services où nous travaillons.

Nous sommes partout, dans beaucoup de services, et la diversité de nos tâches ainsi que le nom de nos postes sont d'une grande variété. Si les usagers étaient mieux informés sur la présence des contrats aidés dans le service quotidien qui leur est apporté, ils seraient je pense impressionnés de savoir que nous les servons avec un contrat aussi précaire. Mes collègues m'ont rapporté aussi que des services ne pourraient plus être opérationnels s'ils n'étaient pas à leur poste. Doit-on s'inquiéter pour le service aux usagers ? Pour la surcharge qui va forcément retomber sur les titulaires ?

Tellement de questions qui restent en suspens. Nous demandons aujourd'hui à être formés comme il se doit. Qu'on nous propose des contrats décents, et que l'on arrête de nous mentir.

Votre budget pour la première fois se traduit par une diminution nette d'emplois alors qu'au contraire la suppression des contrats aidés que vous jugez indispensable au bon fonctionnement des services devrait se traduire par la création de centaines d'emplois.

Si vous le voulez, vous le pouvez. Vous pouvez influencer pour faire changer les choses et envoyer un signal fort à cet exécutif irresponsable qui est à la tête de l'Etat. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre requête.

### **Réponse de M. Girard, Adjoint à la Maire de Paris**

M.Girard a remercié notre collègue pour ce témoignage qui ne peut laisser personne insensible.

La DRH a à nouveau souligné qu'elle faisait tout pour anticiper les difficultés. Elle fait une cartographie des besoins dans les services.

Nous avons rappelé que cela fait plusieurs années que nous demandons un vrai plan d'intégration des collègues sur besoins permanents. La ville nous répond la même chose qu'il y a un mois. Or, la Mairie de Paris a des marges de manœuvre pour titulariser les collègues sur des postes de C en direct ou au pire basculer en CDD en vue d'ouverture de concours comme cela s'est fait très récemment pour le service travaillant sur la dératation.

Nous avons appris que la ville demande aux directions de noter « les emplois critiques ». C'est à dire que les services doivent faire remonter la nécessité absolue ou pas d'avoir des postes (pourvus actuellement par les contrats aidés)...

Nous demandons que ces listes soient transmises aux Comités Techniques de direction afin d'agir en toute transparence ce qui n'est toujours pas le cas de la part de l'administration.

Face à l'ensemble des organisations syndicales mécontentes de l'absence de réponse concrète, M. Girard a demandé : *Aidez-moi !*

**Pour aider M. Girard...Nous vous proposons d'être massivement :**

**Le vendredi 8 Décembre à 9 h en réunion d'information syndicale,**

**Et de Sortir de l'ombre :**

**Lundi 11 décembre à 8h 30 devant le Conseil de Paris qui peut agir pour vous maintenir en emploi à la Ville de Paris !**

**Rejoignez le collectif des contrats aidés soutenu par le Supap FSU et la CGT Ville de Paris !**

Retrouvez nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Collectif-des-contrats-aidés-de-la-Ville-de-Paris-696781037184802> et répondez à la fiche de recensement.

Contact : [collectifcavp@gmail.com](mailto:collectifcavp@gmail.com).

Retrouvez nous les lundis soir à 18h, 19 rue du Renard, 6e étage (vous pouvez venir avec vos enfants si vous avez des problèmes de garde d'enfants).